



Indicateurs de suivi des politiques publiques dans les projets opérationnels DMOU

INDICATEURS DE SUIVI QUANTITATIF - A REMPLIR A TROIS PHASES DU PROJET / 1- ETAT INITIAL 2- PROJET 3- REALISATIONS ANNUALISEES		unité	Orientations politiques ou stratégiques issues de documents cadres	Mode de calcul ou descriptif pour renseigner l'indicateur	AVANT (état des lieux avant projet)	PROJET (stade AVP- et éventuelles MAJ en PRO si modif)
politique mobilité	Linéaire de Zone de rencontre ou aire piétonne	ml	objectif : 1700km d'aménagement cyclables 250km voies lyonnaises	Indicateur adapté pour les rues transformées en zone de rencontre ou aire piétonne, dont on peut mesurer le linéaire Surface exclusivement réservées aux piétons dont les trottoirs, les parvis, les places, les aires piétonnes et les passerelles.	0	54
	Surface piétonne	m²			1931	3953
	Linéaire d'aménagements cyclables en site propre (hors VL)	ml	objectif : 250km voies lyonnaises	Indicateurs comprenant les pistes cyclables uni ou bidirectionnelles séparées physiquement de la chaussée, ainsi que les voies vertes, hors aménagement labellisé Voie Lyonnaise. Indicateur incluant les 2 sens confondus ?	0	0
	Linéaire de Voie Lyonnaise	ml		Linéaire d'aménagement cyclable labellisé Voie Lyonnaise, 2 sens confondus. Indicateur comprenant tous les aménagements réalisés sur chaussée : bandes cyclables, couloir bus partagé, vélorue, CVCB, contre sens cyclable... Sans distinction des 2 sens.	0	0
	Linéaire d'aménagements cyclables sur voirie (hors VL)	ml	objectif : 120 000 places sur arceaux et 15 000 places de stationnement vélo sécurisé (2 000 en début de mandat),		0	381
	Nombre de stationnements vélos (hors consignes et box)?	u		Nombre d'arceaux vélo posé dans le projet. Les stationnement sécurisés sont comptabilisés par la DIRMOB.	0	27
	Nombre de traversées piétonnes PMR	u		Indicateur incluant une traversée piétonne avec ses 2 abaissés de trottoir et les bandes podotactiles associées.	1	11
	Nombre d'apaisement devant établissement scolaire	u		Indicateur comprenant les aménagements faits devant les établissements scolaires (écoles élémentaires et primaires, collèges, lycées...) destinés à sécuriser les piétons.	0	0
politique gestion de l'eau	Surface déconnectée du réseau d'assainissement	m²	400 ha à déconnecter du réseau dans le mandat contrat agence de l'eau / Systématiser les déconnection et la gestion des eaux pluviales à l'échelle des projets Subventions maximisées par contrat agence de l'eau	Modalité de calcul de la surface = Prendre en compte le bassin versant intercepté par le projet d'aménagement et comptabiliser ce qui est déconnecté des réseaux unitaires ☐ Qu'est-ce qu'une surface déconnectée du réseau unitaire : sont comptabilisés uniquement les surfaces dont les eaux pluviales sont gérées par des ouvrages propres de gestion des eaux pluviales Exemple : surface raccordée à des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noue, fossé, tranchées d'infiltration,...) ou à un réseau pluvial (qui ne se rejette pas lui-même dans un réseau unitaire) Contre-exemple : un espace vert qui n'est pas en dépression, qui ne stocke pas d'eau et ruisselle sur une chaussée dont les eaux sont raccordées au réseau unitaire n'est pas compté comme une surface déconnectée Comprend toute surface d'espaces végétalisés et les revêtements poreux. Nota : les revêtements en sablés stabilisés (type gorrhe) ne sont pas considérés comme des revêtements perméables/poreux. Sont considérés comme revêtements poreux : - les bétons ou enrobés ou pavés drainants, - les dalles ou béton alvéolaires et pavés ; soit enherbés, soit avec joint drainant (type graviers)	0	6285
	Surface perméable	m²	400 ha à déconnecter du réseau dans le mandat contrat agence de l'eau / Systématiser les déconnection et la gestion des eaux pluviales à l'échelle des projets Subventions maximisées par contrat agence de l'eau		673	2597
politique nature en ville	nombre d'arbres (existants, et plantés)	u	Le Plan Canopée cherche à maximiser le couvert arboré des espaces publics : planter 300 000 arbres pour atteindre une couverture arborée de 30% Le PLUH : obligation de pleine terre dans les projets, avec l'objectif d'atteindre 252 hectares supplémentaires de plantations sur le domaine public. conserver les arbres existants	nobmre d'arbre existants en amont nombre d'arbres prévus dans le projet (les existants maintenus et les nouvellement plantés nombre d'arbres à la fin du projet (existants et plantés)	37	112
	nombre d'arbres abbatus	u	si nécessité d'abattage, obligation de replanter 2 ou 3 arbres	nombres d'arbres abbatus (stade projet et réalisation)		10
	Surface plantée de pleine terre	m²	objectif de 100m² de nature par habitant d'ici 2030 et 100ha de surface pour pollinisateurs (prairie fleurie) d'ici 2026	surperficie de toutes les surfaces plantées, quelque soit la strate de végétation et à chacun des stade (existant, projet réalisation)	673	2001
	Score ICU		Dans le volet adaptation du plan climat, la métropole s'engage à lutter contre les îlots de chaleur. Pour ce faire, elle développe un outil de calcul du confort thermique d'un projet en fonction des matériaux de sols, des plantations, et présence d'eau.	coefficient à calculer avec application / cf L:\DMOU\01_Docs de réf\01_Référentiels\MET-BoiteOutils\ICU	0,809	0,629
politique économie insertion	Insertion-emploi : heures d'insertions dans les marchés publics (sous maîtrise d'ouvrage métropole ou concessionnaires)	h	SPAR	somme des heures d'insertion prévues dans les marchés passés sur l'opération (PI et travaux) - date effet : notification du marché somme des heures d'insertions contractualisées dans les contrats de concessions date d'effet : signature du contrat voir bilan produits par la MMIE (2 bilans semestriels/an)		